

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 11 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois de janvier, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Stéphane DELÉAGE, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Mmes Claire BARRIN, Élisabeth DE POORTER, M. Benjamin DELOCHE, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints MM. Sébastien ATRUX-TALLAU, Richardo RODRIGUES, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 5 janvier 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Frédéric VAILLANT, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

**N° 2024/005 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS -
DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ**

M. le Maire rappelle que la délibération n° 2020/078 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 a désigné trois délégués au Conseil d'Administration du Foyer d'Animation et de Loisirs :

- Mme Amandine DUNAND
- M. Stéphane DELÉAGE
- M. Frédéric VAILLANT

Suite à la démission de Mme Amandine DUNAND, en date du 14 décembre 2023, il convient de la remplacer.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Le Maire indique que toute désignation ou nomination doit se faire au scrutin secret.

Le Conseil Municipal peut toutefois décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Il est proposé la candidature de Mme Christine RUFFON.

.../...

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le 15/01/2024

ID : 074-217402809-20240111-CM24005-DE

S²LOW

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **DÉSIGNE** déléguée, au sein du Comité d'administration du Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes : Mme Christine RUFFON.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 12 janvier 2024

Le Maire,

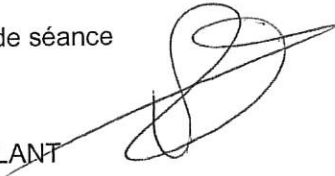
Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Frédéric VAILLANT



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **15 JAN. 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **15 JAN. 2024**

THÔNES, le **15 JAN. 2024**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

